

**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des études du cégep Édouard-Montpetit
tenue le 15 septembre 2020 à 13 h 30, en visioconférence Teams.**

Sont présents :

Sébastien Bage, professeur au Département de cinéma et communication
Luce Bourdon, directrice adjointe des études -Service des programmes
Émilie Brûlé, coordonnatrice du programme Techniques de prothèses dentaires
Nancy Chaput, conseillère pédagogique au Service des programmes
Martin Desrochers, professeur au Département de chimie
Vincent Duchesne, directeur adjoint des études – Service des programmes
Jeanne Dumas-Roy, professeure au Département de préenvol
Serge Fournier, coordonnateur des programmes Techniques de comptabilité de gestion et Gestion de commerce
François Lalonde, coordonnateur du Département de psychologie et secrétaire de la CÉ
Manon Lapierre, technicienne en administration au Service de l'organisation scolaire – ÉNA (arrivée à 14 h 35)
Caroline Lauzon, professeure au Département de littérature et de français
Josée Mercier, présidente de la CÉ et directrice des études
Nathalie Pellerin, directrice adjointe des études -Service des programmes
Maude Pépin-Charlebois, professeure au Département de techniques d'éducation à l'enfance
Dominic Proulx, vice-président aux affaires pédagogiques – Syndicat des professeures et professeurs du CEM
Emmanuelle Roy, directrice adjointe des études – Service des programmes
Jennifer Ryan, coordonnatrice du Département de langues
Julie Tougas-Ouellette, conseillère d'orientation
Charles Tounou, coordonnateur du programme Technologie de l'électronique

Sont invitées :

Maya De Cardenas, technicienne en environnement à la Direction des affaires étudiantes et des communications
Pascale Maheu, coordonnatrice à la Direction des affaires étudiantes et des communications

La présidente, Mme Josée Mercier, préside l'assemblée. Mme Jacinthe Noreau agit comme secrétaire d'assemblée. Le quorum est constaté et la réunion débute à 13 h 32.

1. Adoption de l'ordre du jour

Un tour de table s'effectue en cette première assemblée de la Commission des études pour l'année 2020-2021, avant la présentation de l'ordre du jour.

Projet d'ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Présentation
 - 2.1 Dépôt et présentation du Plan d'action du Comité-Vert
3. Procès-verbal de l'assemblée du 26 mai et 2 juin 2020
 - 3.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 26 mai et 2 juin 2020
 - 3.2 Suites au procès-verbal de l'assemblée du 26 mai et 2 juin 2020
- 4 Adoption du Plan de travail 2020-2021 de la Commission des études
- 5 Nominations aux sous-comités de la Commission des études : Comité des orientations pédagogiques (COP) et Comité d'étude des programmes (CEP)
- 6 Nomination des membres du Comité d'inclusion des étudiants en situation de handicap (CIEESH)
- 7 Nomination des membres du Comité de la réussite éducative et de la persévérance scolaire (CREPS)
- 8 Rentrée de la session d'automne 2020
- 9 Informations
 - 9.1 Suivi sur les travaux du Comité pour la réussite éducative et la persévérance scolaires (CREPS)
 - 9.2 Calendrier scolaire révisé pour 2020-2021
- 10 Levée de l'assemblée

Mme Maude Pépin-Charlebois, appuyée par M. François Lalonde, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2 Présentation

2.1 Dépôt et présentation du Plan d'action du Comité-vert

Mmes Maya De Cardenas et Pascale Maheu, technicienne en loisir et coordonnatrice à la Direction des affaires étudiantes et des communications, se joignent à la Commission des études. Le plan d'action du Comité-vert déposé pour l'année 2020-2021 est celui de 2019-2020. De fait, la situation de crise sanitaire a occasionné un ralentissement dans l'accomplissement des actions au printemps 2020. Toutefois, certaines actions sont terminées, d'autres en cours d'achèvement alors que d'autres se poursuivent, même en situation de télétravail. Il est expliqué que certaines actions seront peut-être mises sur pause en raison des changements causés par la pandémie.

Sur la question du terme « développement durable » versus « décroissance », Mme De Cardenas explique que le choix du terme s'est effectué lors de la rédaction de la politique. En effet, le terme « développement durable » est encore utilisé dans le milieu, que ce soit sur le plan national ou international. De plus, en tant qu'établissement d'enseignement supérieur qui cherche à se développer et à parfaire sa mission, l'utilisation du terme « décroissance » dans le contexte de la rédaction d'une politique de gestion ne semblait pas le terme à privilégier. Toutefois, dans le respect de notre *Politique de développement durable*, les prises de décision dans les services et directions s'appuient sur les principes de « décroissance », notamment dans les secteurs de l'approvisionnement et de la gestion des matières résiduelles. Même si le terme « développement durable » est utilisé dans le titre de notre politique et du plan d'action qui en découle, il y a des éléments de « décroissance » dans la gestion de notre établissement.

Concernant la personne-ressource supplémentaire, il est annoncé par la directrice des études que le comité de direction a reçu les requêtes exprimées lors de l'assemblée de la CÉ du 4 février 2020 et que cet élément fait partie des réflexions actuelles. Toutefois, il faut tenir compte que cette année, les ressources financières ont souffert de la situation de pandémie.

Avant de terminer le point de présentation, il est rappelé à tous les membres de la Commission des études d'encourager les instances syndicales, les services et les directions à poursuivre la mobilisation pour un Cégep plus vert. Enfin, pour toute question ou tout commentaire, il est souligné à l'assemblée de ne pas hésiter à communiquer avec les membres du Comité-vert ou d'écrire à l'adresse courriel comitevert@cegepmontpetit.ca.

3 Procès-verbal de l'assemblée du 26 mai et 2 juin 2020

3.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 26 mai et 2 juin 2020

M Serge Fournier, appuyé par M. François Lalonde, propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des études du 26 mai et 2 juin 2020, tel que déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3.2 Suites au procès-verbal de l'assemblée du 26 mai et 2 juin 2020

Puisque le sujet de cette assemblée se poursuit au point 8 de la présente rencontre, il n'y a pas de suivis à faire.

4 Adoption du *Plan de travail 2020-2021 de la Commission des études*

Mme Josée Mercier présente le *Plan de travail 2020-2021 de la Commission des études*. Un petit changement sera apporté sur le point du cadre de la réussite : il y aura une présentation dans une assemblée de la CÉ puis dans une autre assemblée, il y aura l'adoption. Les travaux du devis d'évaluation de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA)* se poursuivront en 2020-2021, tel que demandé lors de la présentation de la première version du devis au printemps 2020.

M. Serge Fournier, appuyé par M. Dominic Proulx, propose d'adopter le *Plan de travail 2020-2021 de la Commission des études*, tel que présenté et incluant la modification proposée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Il est confirmé qu'il y aura une présentation des dérogations liées à la situation de pandémie, en même temps que la présentation des dérogations à la PIEA du mois de novembre. Toutefois, ce seront les dérogations spéciales qui seront présentées et non celles déjà autorisées par les assouplissements accordés par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

5 Nominations aux sous-comités de la Commission des études :

5.1 Comité des orientations pédagogiques (COP)

Mme Julie Tougas-Ouellette, appuyée par M. Vincent Duchesne, propose de nommer les personnes suivantes sur le Comité des orientations pédagogiques (COP) de la Commission des études pour l'année 2020-2021 :

Sébastien Bage, représentant du secteur préuniversitaire
Vincent Duchesne, directeur adjoint au Service des programmes
Jeanne Dumas Roy, représentante de l'ÉNA
François Lalonde, secrétaire de la CÉ et président du COP
Manon Lapierre, représentante du personnel de soutien
Caroline Lauzon, représentante de la formation générale
Maude Pépin-Charlebois, représentante du secteur technique
Jeanne Dumas Roy d'étude des programmes (CEP)
Nancy Chaput, représentante du personnel professionnel

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5.2 Comité d'étude des programmes (CEP)

M. Serge Fournier, appuyé par M. François Lalonde, propose de nommer les personnes sur le Comité d'étude des programmes de la Commission des études pour l'année 2020-2021 :

Émilie Brûlé, représentante du secteur technique
Serge Fournier, représentant du secteur technique
François Lalonde, secrétaire de la CÉ et président du CEP
Manon Lapierre, représentante du personnel de soutien
Nathalie Pellerin, directrice adjointe au Service des programmes
Dominic Proulx, représentant du Syndicat des professeurs et professeures du CEM
Jennifer Ryan, représentante de la formation générale
Charles Tounou, représentant du secteur technique
Julie Tougas-Ouellette, représentante du personnel professionnel

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6 Nominations des membres du Comité d'inclusion des étudiants en situation de handicap (CIEESH)

Mme Émilie Brûlé, appuyée par M. Serge Fournier, propose de nommer les personnes suivantes sur le Comité d'inclusion des étudiants en situation de handicap (CIEESH) pour l'année 2020-2021 :

Stéphanie Arpin, professeure – ÉNA
Stéphanie Blais, conseillère pédagogique, formation continue
Geneviève Brunet, conseillère pédagogique, Service des programmes
Marlène Couture, représentante du Syndicat du personnel de soutien
Jean-Luc Djigo, représentant du Syndicat du personnel professionnel
Marie-Michèle Lamarche, conseillère au Centre de services adaptés
Jacques-Olivier Moffatt, directeur adjoint des affaires étudiantes et des communications
Nathalie Pellerin, directrice adjointe au Service des programmes
Rebecca Peters, professeure, formation générale
Marie-France Rémillard, professeure, secteur technique
Yves Sabourin, représentant du Syndicat des professeurs et professeures
Maryse Tanguay conseillère pédagogique TIC, représentante de la DISTI
Étudiant, à confirmer

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7 Nomination des membres du Comité de la réussite et de la persévérance scolaire (CREPS)

M. Dominic Proulx, appuyé par M. Charles Tounou, propose de nommer les personnes suivantes sur le Comité de la réussite et de la persévérance scolaire (CREPS) pour l'année 2020-2021 :

Nancy Chaput, conseillère pédagogique à la réussite
Marlène Couture, représentante du Syndicat du personnel de soutien
Martin Desrochers, professeur, secteur préuniversitaire
Louis Grondin, conseiller pédagogique à la formation continue
Annie Houle, directrice adjointe au Service de l'organisation scolaire
Julie Jacob, conseillère pédagogique TIC
Nicolas Laurin, professeur à l'ÉNA
Chantal Laverrière, aide pédagogique individuelle
Jacques-Olivier Moffatt, directeur adjoint des affaires étudiantes et des communications
Julie Parent ou Mélanie Valade, professeures secteur technique
Dominic Proulx, vice-président aux affaires pédagogiques du SPPCEM
Emmanuelle Roy, directrice adjointe au Service des programmes

Sara Savoie, conseillère au Centre de services adaptés (CSA)
Professeur formation générale, à confirmer
Professionnel à la Direction des affaires étudiantes et des communications, à confirmer
Étudiant secteur préuniversitaire, à confirmer
Étudiant secteur technique, à confirmer

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Mme Emmanuelle Roy spécifie que les quatre postes à confirmer seront pourvus prochainement et rappelle que le comité a réfléchi sur la composition du comité afin d'avoir une représentation permettant de mettre en lumière les différents aspects liés à la réussite.

8 Rentrée de la session d'automne 2020

Mme Josée Mercier propose d'avoir un échange sur la rentrée d'automne 2020. Avant de donner la parole à l'assemblée, elle rappelle les points suivants :

- Le nombre de jours du calendrier 2020-2021 a été planifié au-delà du minimum requis, ce qui a permis à certains cours de débiter jusqu'à deux semaines après la rentrée.
- La rentrée 2020-2021 s'est déroulée de façon progressive.
- Dès la deuxième semaine de cours, la direction a rencontré les représentants des deux associations étudiantes. En général, la communauté étudiante est très satisfaite du déroulement de la rentrée.
- Le nombre de salles de débordement réservées pour les cours synchrones à distance, lorsque l'étudiant est dans les murs du Cégep, a été modifié.
- Les centres d'aide en langues, littérature et mathématiques offrent dès maintenant un service d'aide aux étudiants sous forme virtuelle via l'interface Teams.
- Le parcours de formation pour la préparation de cours en formation à distance est très apprécié par les membres du personnel enseignant. Merci à l'équipe des conseillers et conseillères pédagogiques, des conseillères du Centre de services adaptés (CSA) ainsi que des conseillères pédagogiques-TIC pour l'excellent travail d'équipe dans la création de cette formation.
- Quant à l'accueil des nouveaux étudiants, un document recensant les actions mises en place par les différents programmes vous a été acheminé.
- En général, l'équipe de la Direction des études et les autres directions du collège ont travaillé très fort pour assurer une rentrée la plus réussie dans les circonstances.

Après avoir fait un survol des points de la rentrée, la présidente donne la parole à l'assemblée et certains points sont exposés afin d'améliorer le reste de la session ainsi que la rentrée d'hiver 2021 :

Exigences des prestations de cours

- Il serait important de rappeler aux professeurs et professeures ce qui est attendu comme prestation de cours, que ce soit en format synchrone, asynchrone ou en présentiel. Il y a eu des déceptions chez certains étudiants et parents à ce sujet.
- La Directrice des études s'engage à formuler un message à cet effet, dans les meilleurs délais, afin de rappeler les grandes lignes inscrites dans le Cahier de la rentrée, diffusé à tous les enseignants et enseignantes en août. Ces grandes lignes sont notamment le besoin d'offrir du temps d'enseignement, autre que le dépôt de documentation à lire, et du temps de disponibilité pour répondre aux questions en synchrone, autre que la réponse de MIO ou de courriels.

Sondage aux étudiants

- Il est annoncé qu'un sondage sera probablement envoyé à la communauté étudiante pour avoir un aperçu du déroulement de la session.

Capacité du Cégep pour la session d'hiver 2021

- Pour la session d'hiver 2021, il sera très apprécié d'avoir la possibilité de donner plus de cours en présentiel, considérant qu'après la session actuelle, la capacité du Cégep, soit le nombre d'étudiants en présence dans les murs, sera plus facile à évaluer.
- La présidente de l'assemblée confirme qu'il sera possible d'améliorer cet aspect, surtout après avoir vécu les premiers examens communs qui seront un véritable test pour la capacité du Cégep. De plus, il sera essentiel de réfléchir à des façons de bien accueillir les groupes dans les premières semaines, peut-être en divisant chaque groupe dans l'heure de cours

prévue pour les premières semaines de cours. Enfin, une vérification sera faite auprès du Service de l'organisation scolaire sur la possibilité de mettre un message à la prise d'horaire concernant les modalités des cours (en présentiel ou à distance et moment quand les cours débutent).

Groupes-cours

- Certains cours ont vu le nombre d'étudiants augmenter par groupe-cours, notamment en Techniques d'éducation à l'enfance et en Littérature et français. Les raisons de cette augmentation pourront être validées auprès du Service de l'organisation scolaire.

Utilisation de la caméra

- Certains étudiants ont été exclus des cours, car ils ne voulaient ou ne pouvaient pas ouvrir leur caméra durant un cours synchrone. Une enseignante précise qu'elle a informé les professeurs de son département qu'ils ne pouvaient le faire, mais que la pratique d'expulsion perdure. La présidente est consciente des enjeux entourant les caméras fermées, mais fera un rappel aux enseignants à cet effet.
- Pour un examen, il faut trouver une adaptation pour pallier l'absence de captation vidéo de l'étudiant, notamment en offrant de passer l'examen en présentiel.

Coop

- La Coop du Cégep a connu quelques difficultés avec les commandes en ligne au début de la session. Comme il s'agissait de la première expérience de commandes en ligne, des ajustements seront apportés pour les futures sessions.

Plagiat

- Quant aux problèmes récurrents de plagiat, il est annoncé qu'une campagne de sensibilisation sur l'intégrité intellectuelle sera lancée avant la première semaine d'examens communs. Mmes Nancy Chaput et Jacinthe Noreau sont félicitées pour leur travail dans ce dossier avec l'aide du service des communications.

Examens communs

- L'horaire des examens communs sera diffusé le mercredi 16 septembre. La plupart des demandes pour le bloc 1 ont été respectées.
- Il est confirmé qu'il n'y a pas de critères de priorisation des demandes d'examens communs, autres que celles qui existent déjà.

Incomplets

- Pour la session d'automne 2020, les règles d'octroi des incomplets permanents seront assouplies, comme à la session d'hiver 2020.

Subvention du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

- Il est confirmé que le comité de direction est en train de réfléchir à l'utilisation des sommes versées aux cégeps pour favoriser la réussite des étudiants et des étudiantes durant la période de pandémie.
- Il n'a pas encore été décidé si l'ajout de surveillants durant les examens communs sera fait.
- D'autres solutions sont envisagées comme la location de grands espaces à l'extérieur du Cégep pour la passation des examens communs, au besoin.

Référencement des étudiants aux services du Cégep

- Il est rappelé de référer les étudiants aux différents services d'aide durant la session et de se référer à la capsule « Guide pratique pour réussir à distance » du Guide de l'étudiant pour toute information à ce sujet.

La présidente de l'assemblée remercie les membres pour les commentaires partagés et confirme qu'ils seront pris en considération pour la suite de la session et la planification de la prochaine session.

9 Information

9.1 Suivi sur les travaux du Comité pour la réussite éducative et la persévérance scolaire (CREPS)

Mme Emmanuelle Roy annonce que la première rencontre du Comité pour la réussite et la persévérance scolaire (CREPS) aura lieu le 1^{er} octobre prochain et que le plan de travail 2020-2021 sera présenté à la prochaine assemblée. Un processus de consultation pour le cadre de référence pour la réussite aura lieu durant l'année. De plus, les membres du CREPS désirent

cette année réfléchir davantage sur la façon de mieux faire connaître les actions en lien avec la réussite au sein de la communauté collégiale.

Le représentant du syndicat des professeurs et professeures questionne Mme Roy sur la possibilité d'ajouter au courant de l'année des mandats autres que ceux du plan de travail, notamment sur la réussite en lien avec la situation de pandémie comme l'enjeu du plagiat lors des évaluations à distance. Il est confirmé que ce genre d'action est parfois ajouté au courant de l'année, comme l'enjeu de la recherche de stages pour les étudiants en situation de handicap qui sera adressé dès la première rencontre du CREPS.

En ce qui a trait à l'enjeu du plagiat lors des évaluations à distance, Mme Nancy Chaput confirme que de la documentation en lien avec ce sujet sera déposée prochainement dans l'une des pastilles du parcours de formation du Cégep. Il est précisé par la présidente de l'assemblée qu'il arrive souvent que les enjeux puissent être traités plus rapidement lorsqu'adressés dans d'autres instances, ou même directement avec les supérieurs immédiats, selon la nature de la situation.

9.2 Calendrier scolaire révisé pour 2020-2021

Mme Josée Mercier explique que dans la nouvelle version du calendrier 2020-2021, les journées JR durant les deux premiers blocs d'examen commun ont été remplacées par des EC en raison de la grande demande d'examens communs. Les reprises de cours pourront se faire au besoin durant les journées EC.

9.3 Campagne sur la promotion de l'intégrité intellectuelle

La présidente de l'assemblée annonce que la semaine prochaine aura lieu une campagne sur la promotion de l'intégrité intellectuelle, à surveiller sur les différentes plateformes.

9.4 Mercuriades 2020

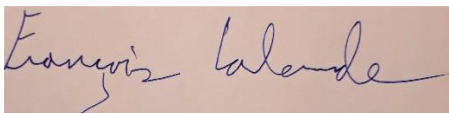
Le dossier de la valorisation de la langue à Édouard, représenté par M. Jean-Sébastien Ménard, repfran du Cégep, est finaliste au concours des Mercuriades 2020. Le gagnant sera annoncé le 28 septembre prochain. Les départements sont félicités pour leur travail dans la création des lexiques disciplinaires en français.

10 Levée de l'assemblée

Avant la levée de l'assemblée, M. Dominic Proulx souligne qu'il y a eu des bons coups avec la rentrée de l'automne 2020. Il suggère de voir la plateforme des bons coups rouvrir.

La présidente de l'assemblée tient à féliciter tout le personnel enseignant et le personnel administratif pour le travail accompli dans les conditions actuelles de pandémie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée (15 h 45).



François Lalonde
Secrétaire de la Commission des études



Jacinthe Noreau
Secrétaire de l'assemblée